



## FILIERE COTON

### CONTEXTE

Au début des années 1990, la baisse du cours mondial du coton fibre et les coûts élevés de production intérieure menant à la surévaluation du franc CFA ont progressivement grevé la compétitivité de la filière au point que elle produisait à perte. L'effet combiné de la dévaluation du franc CFA en janvier 1994 et la hausse du cours mondial en 1994 et 1995 a, en revanche, injecté une bouffée d'oxygène à la filière, améliorant à court terme sa rentabilité et sa compétitivité. Si ces deux événements ont certes contribué à l'amélioration conjoncturelle de la filière, la chute du cours mondial conjuguée à la forte dépréciation du dollar au cours du deuxième semestre de 1998 rappellent la vulnérabilité de la filière. Par conséquent, les gains deviennent précaires et éphémères. Compte tenu de l'importance des revenus cotonniers pour les producteurs, les sociétés cotonnières, l'Etat et les autres acteurs de la filière ainsi que pour la croissance économique des pays, il importe de revoir les mécanismes par lesquels les gains des différents acteurs se traduisent en investissements judicieux seuls capables de générer et d'entretenir une croissance et une compétitivité fondées sur des gains de productivité réelle.

### OBJECTIFS

Ce bulletin présente de manière synthétique les résultats d'une série d'études effectuées par des chercheurs des instituts de recherche et des universités au Bénin, Burkina Faso, Mali, Sénégal et Tchad sur l'effet de la dévaluation du franc CFA sur la rentabilité de la filière coton, ses contraintes et perspectives. Sur la base de cette information et des contributions des représentants des producteurs, des gouvernements et des sociétés cotonnières exprimés lors d'un atelier de restitution tenu à Bamako en juillet 1998, on propose des points de réflexion sur les mesures à entreprendre nécessaires pour mieux sécuriser la durabilité économique et écologique de la filière coton.

### RESULTATS : Evolution générale

Les résultats obtenus au Bénin, au Burkina Faso, au Mali et au Tchad montrent les mêmes tendances contrairement à celles observées au Sénégal.

#### • **Hausse de production :**

Dans des conditions climatiques généralement favorables, la production du coton graine a augmenté en 1997/98 entre 80 et 107 %, selon le pays, par rapport à niveau moyen de 1990-93.

### Evolution de la filière coton % 1997/98 - moyenne 90-93

	Super- ficie	Rende- ment	Prod. graine	Prod. fibre	Prix producteur	
					nom'l	réel
Bénin	137	-20	104	90	103	15
Burkina Faso	64	19	95	108	88	37
Mali	141	-17	79	86	84	26
Sénégal	25	-21	-1	3	117	56
Tchad	88	9	107	106	99	1,5

Sources : Sociétés cotonnières ; CFDT

#### • **Expansion des superficies :**

Cette hausse est due surtout à une expansion des superficies de l'ordre de 64 à 141%. Contrairement aux baisses observées au Bénin, Mali et Sénégal, les rendements agricoles au Burkina Faso et au Tchad ont respectivement augmenté 19 et 9% mais restent encore de plus de 10% plus bas que ceux des premiers.

#### • **Accroissement de la production de la fibre :**

L'accroissement de la production, l'expansion des capacités d'égrenage, et la maintien de taux d'égrenage élevés ont permis aux sociétés cotonnières d'accroître la production et la vente du coton fibre de 86 à 108%.

#### • **Gain de part du marché mondial :**

La croissance des quantités exportées a permis aux exportations de la zone franc de représenter une plus grande part du marché mondial soit 13,9% en 1997/98 - une hausse de 58% par rapport à sa part de 8,8% en 1991/92-1993/94.

#### • **Essor des chiffres d'affaires :**

Le doublement du prix de vente du coton fibre en franc CFA en 1994, le haut niveau du cours mondial en 1994/95-1996/97 par rapport à sa moyenne historique, et l'appréciation du dollar en 1997/98 ont maintenu un prix de vente moyen au-dessus de 950 FCFA/kg (CAF Europe) pendant les quatre dernières années. Cette hausse et la forte progression de la production ont

Cette synthèse a été élaborée sous la direction de James Tefft (INSAH-MSU), John Staatz (MSU), Josué Dioné (BAD) et Valerie Kelly (MSU) sur la base des études réalisées par Gauthier Biauou, Adam Ahanchédé (FSA/UNB) et Henri Gouthon (CNEX) au Bénin; Yamsékéré Tiendrébéogo, Jean-Pierre Sawadogo et Kimseyinga Savadogo (CEDRES) au Burkina Faso ; Demba Kébé, Lamissa Diakité et Hamady Djouara (IER) au Mali; Amadou Diouf, Léna Fall (UPA/MDR) et Babacar Faye (ISRA) au Sénégal; Yacoub Abdelwahid et Mahamat Foye (DPPASA/MDR) au Tchad; avec l'appui de Jean-Charles LeVallée (MSU).

Les études ont été initiées par l'INSAH au lendemain de la dévaluation, avec l'appui de Michigan State University et sous la direction de Josué Dioné. Elles ont été financées par USAID, Sahel Regional Programs, Office for West Africa of Africa Bureau (AFR/WA), dans le cadre de l'accord de coopération USAID-MSU "Food Security II" géré par le Bureau Global de l'USAID (G/EGAD/FSA).

entraîné un essor phénoménal des chiffres d'affaires des sociétés cotonnières en hausse de 61 à 225% en termes réels- pour atteindre jusqu'à 200 milliards de francs CFA au Mali en 1997/98.

- **Renforcement des finances étatiques :**

Cette aubaine a fait que la part des recettes d'exportations cotonnières a dépassé 50% des recettes d'exportations totales générant des devises additionnelles qui permettent aux Etats de respecter leurs engagements de couverture du service de la dette dont le montant total a augmenté avec le changement de parité.

### Impact et réponse des producteurs

- **Hausse des prix :**

Suite à la hausse du prix de vente de la fibre, les prix au producteur ont commencé à augmenter en 1994/1995. Ils ont atteint en 1997/98, en termes nominaux, un niveau supérieur de 84 à 117% à la moyenne de 1990-1993. Si les prix producteurs n'ont pas augmenté autant que le cours mondial - qui s'est accru de 127% - ce qui a diminué leur part du prix de vente de 43 à 51%, ils ont en général augmenté plus fortement que ceux des intrants constitutifs des coûts de production. Exprimé en termes réels, le prix au producteur au Bénin, Burkina, Mali, Sénégal et Tchad a respectivement changé de 15, 37, 26, 55 et 1,5% à travers toute la période (1994-1997). Cependant, en 1994, le haut niveau d'inflation conjugué au retard de transmission des hausses a conduit à un fléchissement du prix réel dans la plupart des pays.

- **Engouement pour le coton :**

L'urgence de maintenir un certain niveau de vie face à l'inflation, de pouvoir acheter à crédit des biens de consommation et de se procurer des crédits intrants inaccessibles hors de la filière coton sont des facteurs parmi d'autres expliquant l'engouement pour le coton. En combinaison avec les hausses des prix au producteur, ils ont contribué à l'accroissement des superficies emblavées en coton.

- **Baisse des jachères, hausse des friches :**

Les résultats des enquêtes montrent que cette expansion est attribuée à la réduction des périodes de jachères et à la substitution du coton aux cultures vivrières et aux pâturages dans les bassins traditionnels, et à la mise en culture des friches dans de nouvelles zones.

- **Baisse d'utilisation d'engrais :**

La hausse des prix des intrants de 83 à 120% a joué sur la décision de la majorité des producteurs de baisser les doses d'engrais minéraux. Les producteurs non-équipés burkinabé et maliens ont en revanche augmenté leurs apports en fumure organique. Si le niveau d'apport d'engrais reste inférieur aux doses recommandées, surtout au Tchad où les prix ont été au moins 10-20% plus élevés que dans les autres pays, une tendance à utiliser plus de fumure organique s'est manifestée après la dévaluation, bien que les doses soient encore insuffisantes.

- **Main-d'oeuvre insuffisante :**

L'expansion des superficies a entraîné un accroissement de la demande de main-d'oeuvre. Pour y faire face, les producteurs ont accru leurs heures de travail et ont essayé d'employer la main-d'oeuvre salariée qui n'était pas toujours disponible. Malgré ces efforts supplémentaires, les champs ont souvent été insuffisamment entretenus.

- **Hausse des coûts de production :**

De manière générale, le renchérissement des intrants, de l'amortissement du matériel et de la main-d'oeuvre ont augmenté les coûts de production entre 50 et 79% selon le pays. Ils ont été néanmoins modérés par la faible hausse des coûts d'insecticide attribuable aux changements dans le type et les doses.

- **Hausse du revenu net réel des producteurs équipés :**

En termes de revenu net réel - sans valorisation de la main-d'oeuvre - le changement de rentabilité reste mitigé. Si les producteurs équipés ont en général augmenté leurs revenus (Bénin, Burkina, Mali-zone de Kadiolo), la réponse était fortement liée aux hausses de rendement. A l'exception du Bénin, les revenus nets réels des producteurs semi-équipés et non-équipés ont baissé.

A première vue, les analyses comparatives de la période après dévaluation montrent que la rémunération journalière - et donc la rentabilité- de la culture des céréales sèches est supérieure à celle du coton. Cependant, ces résultats ne prennent pas en compte le coût des intrants et des amortissements "coton" qui devraient être imputés aux céréales sèches pour le calcul de rentabilité.

- **Achats de biens de consommation au détriment des investissements directement productifs :**

Les producteurs dont les bénéfices nets ont progressé ont en général utilisé leurs revenus pour acheter des biens de consommation et améliorer leur habitat. Ils ont réalisé très peu d'investissements directement productifs. En ce qui concerne les achats de matériel agricole et d'animaux de labour, les enquêtes révèlent que la plupart se font au comptant. Les équipements sont achetés plus souvent d'occasion que neufs.

- **Revenus collectifs investis dans l'infrastructure sociale :**

L'utilisation des revenus collectifs des organisations paysannes provenant surtout des prestations de service de la commercialisation primaire de coton graine a été principalement orientée vers la construction d'écoles, de centres de santé, de forages et d'autres infrastructures à caractère social jadis pris en charge par l'Etat.

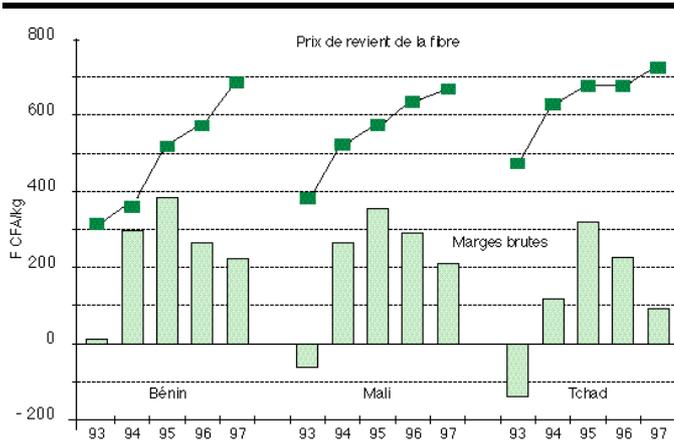
### Impact et réponse des sociétés cotonnières

- **Augmentation du prix de revient de la fibre:**

Le prix de revient moyen de la fibre des sociétés cotonnières a augmenté entre 52 et 120% selon le pays entre 1992/93 et 1996/97 pour se situer entre 670-734 FCFA/kg rendu CAF Europe. Les plus faibles hausses ont été enregistrées au Sénégal et au Tchad compte tenu du niveau de prix de revient plus élevé en 1992/93 dans ces pays. Au Bénin, la hausse du prix au pro-

ducteur a augmenté de 115% les coûts d'achat de coton graine qui représentent alors 72% du prix de revient contre 44 et 58% au Mali et au Tchad. Dans les pays enclavés, les frais de transport ont augmenté plus que les autres rubriques, dépassant souvent 100%. Si la hausse des frais financiers s'explique par les nouveaux investissements dans les usines, l'augmentation des frais généraux est devenue très importante même si les coûts des activités de développement se sont accrues dans la même période.

### Evolution du prix de revient de la fibre et la marge brute



Sources : SONAPRA, CMDT, COTONTCHAD

#### • Hausses des marges brutes :

Malgré ces hausses des prix de revient, des marges brutes importantes ont été obtenues grâce à la dévaluation et à la hausse du cours mondial en 94-96 d'une part et à l'appréciation du dollar de 96 à mi 98 d'autre part. Si les marges brutes ont atteint et même dépassé 300 FCFA/kg en 1994/95, l'augmentation continue des prix de revient a entamé les marges brutes qui ont baissé de 40 à 71% en 96-97. Ainsi en 1996/97, les marges brutes ont été de 90, 207 et 223 FCFA/kg respectivement au Tchad, au Mali et au Bénin. La manière de répartir les marges brutes a peu changé après la dévaluation au Bénin et au Mali. Plus de 85% de la marge brute est absorbée par l'Etat béninois et le fonds de stabilisation et près de 8% reviennent à la SONAPRA et aux producteurs (divisés entre individuels et associations). Au Mali, en revanche, la CMDT a reçu près de 40% de la marge brute suivie par les producteurs (33%), l'Etat malien (21%) et le fonds de stabilisation (6%).

#### • Utilisations diverses des profits :

Les sociétés cotonnières ont utilisé leurs parts pour construire, moderniser et accroître leurs capacités d'égrenage, pour rembourser les dettes encourues pendant la crise et pour faire des placements de diversification dans des sociétés privées non cotonnières.

La part reçue par les gouvernements a pu contribuer au rééquilibrage des finances publiques et au remboursement des arriérés et dettes, et alimenter les fonds de stabilisation. A l'exception du Sénégal, les taxes et impôts directs et indirects provenant du secteur cotonnier représentent une part importante des recettes fiscales des états.

### IMPLICATIONS POUR LES POLITIQUES

Si la réponse des acteurs et les tendances dégagées par la filière coton après la dévaluation du franc CFA sont généralement positives surtout par rapport à 1993, il ressort également des résultats et des avis des acteurs que les mesures nécessaires pour rendre la filière plus productive, compétitive, et ce, de manière durable n'ont pas été mises en oeuvre.

La récente chute du prix de vente de la fibre autour de 704 FCFA/kg (CAF Europe), un niveau proche au prix de revient actuel dans certains pays, illustre les risques des facteurs extérieurs auxquels la filière est confrontée.

Pour y faire face, il va falloir un infléchissement de la politique cotonnière dans le sens d'un développement de la productivité et de la compétitivité, requérant des mesures d'accompagnement qu'il convient dès maintenant de prévoir. Ces mesures devraient être conçues pour atteindre les objectifs suivants : une réduction du prix de revient ; une durabilité de la production ; une gestion efficace des risques liés aux prix et au taux de change.

La réussite historique de la filière coton par rapport aux autres secteurs de l'économie dans les pays de la zone franc est en partie due à l'engagement des gouvernements dans le développement et le suivi des politiques cotonnières. L'implication récente des producteurs dans la gestion de la filière dans plusieurs pays représente une évolution positive. La mise en application efficace des mesures citées ci-dessus demandera un renforcement du partenariat entre les producteurs, les sociétés cotonnières et l'état.

#### Réduction du prix de revient

**Aujourd'hui, plus que jamais, les risques des aléas du marché mondial et la dépendance à l'égard des revenus cotonniers exigent un redoublement des efforts pour réduire le prix de revient du coton fibre afin de maintenir sa compétitivité et les profits auxquels la filière s'est accoutumée.** Cet effort à rendre la filière plus performante, rentable et compétitive en la débarrassant de ses surcoûts consistera en un réexamen des méthodes alternatives, plus efficaces et moins coûteuses pour réaliser différentes fonctions de la filière, basé sur un audit détaillé et transparent des comptes des sociétés cotonnières. Le succès d'initiatives récentes - commercialisation primaire, transport - dans certains pays montre des améliorations possibles.

#### • Evolution institutionnelle

La filière se trouve à un moment critique de son évolution institutionnelle. Il reste à déterminer si des modifications partielles de certaines fonctions coûteuses (frais de transport, activités de service public) sont adéquates pour réduire le prix de revient. Si ces changements n'aboutissent pas aux réductions de coûts désirés, il va falloir considérer des changements structurels voire institutionnels pour y parvenir.

L'appel à la compétition pour réduire les coûts à certaines étapes de la filière (par exemple, égrenage) doit être cependant mis en balance avec les bénéfices d'une filière intégrée et d'une coordination verticale.

Les décisions sur l'évolution institutionnelle future de la filière deviennent d'autant plus complexes qu'on assiste à une consolidation et à la mise en réseau contractuel des multinationales agro-chimie-pharmaceutiques détentrices des droits de propriétés sur des variétés génétiques plus performantes (par exemple celles contenant le gène BT) déterminantes pour le maintien de la compétitivité. Le besoin de maintenir un accès continu aux résultats de la recherche variétale et biologique en cours demanderont des rapports étroits avec ces sociétés dont la meilleure forme - partenariat international ou mécanismes contractuels - reste à déterminer. Si une filière intégrée présente des avantages d'accès à cette nouvelle technologie, l'intérêt des grandes multinationales à investir dans la zone dépendra en partie de la protection de leurs droits de propriété intellectuelle. L'établissement des mécanismes d'application des contrats devient alors très important.

- **Besoin de clarifier les rôles :**

Dans toute discussion sur la restructuration de la filière, la question fondamentale consiste à déterminer la meilleure forme d'organisation de l'action collective afin d'augmenter la productivité des différentes fonctions de la filière en fonction des exigences d'économies d'échelle tout en évitant les comportements de "chercheurs de rente". Bref, il ne s'agit pas simplement de changer le système mais de déterminer les rôles appropriés de l'action privée et collective et de doter les acteurs responsables du statut juridique et des ressources financières, organisationnelles et techniques conséquents. Si une filière, tenue à la compétitivité, ne peut plus assurer directement le financement des activités à caractère public, il va falloir distinguer clairement les coûts et les investissements affiliés à la production de coton des investissements de développement au titre du service public. Les premiers doivent être supportés effectivement par la filière mais les seconds doivent être financés sur les ressources de l'Etat (y compris celles provenant de leur part des recettes cotonnières).

Compte tenu de la bonne performance historique des sociétés cotonnières au service du développement et parfois de l'inexistence d'autres organismes étatiques dans les zones cotonnières, les sociétés pourraient continuer à effectuer ces missions publiques sur financement non-cotonnier. Cependant, leur implication continue en tant que prestataire de service public pourrait être de courte durée dans certains pays dans la mesure où une plus grande démocratisation et décentralisation offre des chances pour une meilleure exécution de ces activités de développement.

Les expériences de restructuration dans les autres pays et filières nous rappellent la nécessité de progresser graduellement. Aussi, les compétences des nouveaux acteurs, l'efficacité des systèmes de gouvernance économique et les mécanismes d'application des contrats sont déterminants pour éviter tout bouleversement de la coordination entre les étapes.

Parallèlement aux activités de réduction du prix de revient, la marge brute pourrait être améliorée à travers une meilleure valorisation de la graine de coton (proche de son coût d'opportunité), des efforts additionnels pour produire une meilleure qualité de fibre destinée aux marchés niches, et une réorientation des bénéfices provenant de l'écart entre les coûts objectifs et le prix de revient réel.

- **Valorisation locale et régionale de la fibre :**

Une meilleure valorisation de la fibre de coton au niveau national et régional pourrait aussi réduire l'effet des

soubresauts du marché mondial. Avec une meilleure coordination des politiques cotonnières et textiles, des efforts pour réduire les coûts de l'énergie, améliorer la productivité financière de la main-d'oeuvre et élaborer des stratégies commerciales ciblées, la filière coton pourrait conquérir certains marchés dans la sous-région (pharmaceutique, petits ateliers de confection, tissus bon marché).

## **Durabilité de la production**

**La tendance actuelle, favorisant une production extensive caractérisée par une application imparfaite des itinéraires techniques et des pratiques de conservation, des doses insuffisantes de fumure minérale et organique, n'est pas durable à long terme. Elle a pour conséquence des rendements bas et des effets négatifs sur l'environnement en général et la fertilité du sol en particulier.** Au risque de trop simplifier un problème complexe qui se manifeste différemment selon le pays, le défi est de produire du coton et d'autres cultures de façon à répondre aux besoins immédiats des producteurs et du pays tout en apportant les éléments nutritifs nécessaires pour maintenir de manière durable la fertilité du sol.

- **Stratégies des producteurs :**

Il est évident que la réduction des périodes de jachère, l'application de quantités insuffisantes de fumure minérale et organique ne permettent pas, aujourd'hui, de reconstituer le niveau requis du capital sol en matière nutritive. Parallèlement, les friches mises en culture dans des zones nouvelles, bien que productives aujourd'hui, présenteront le même genre de problème sans apport suffisant d'engrais.

Il s'avère que l'adoption de ces comportements est fortement déterminée par, notamment, l'intérêt de beaucoup de producteurs d'assurer de la manière la moins risquée possible leur sécurité alimentaire et un certain niveau de vie à court terme. Les agriculteurs comme presque tous les acteurs, en particulier dans les pays en développement où ils sont confrontés à des problèmes de survie, se concentrent sur les bénéfices potentiels à court terme des technologies préconisées non pas nécessairement par rapport au coton mais en termes de contribution à leurs objectifs cités ci-dessus. Par cette pratique, ils mettent ainsi en cause les bénéfices à long terme de la recapitalisation du sol, à savoir des rendements financiers futurs issus de l'investissement immédiat dans l'engrais.

Compte tenu des objectifs prioritaires des producteurs, de leur degré d'aversion aux risques, du rapport prix des intrants/prix des produits, de la rémunération plus élevée à court terme des activités alternatives à l'investissement dans le capital sol - i.e., exode rural en saison sèche au lieu d'épandre la fumure organique - la question est de savoir si les paquets technologiques préconisés pour une production intensive sont appropriés et rentables pour tous les types d'exploitations agricoles selon leur superficie cultivée, leur niveau d'équipement et leur situation alimentaire?

- **Eléments d'un programme d'intensification :**

Les mesures nécessaires pour encourager l'application correcte des doses appropriées de fumure minérale et organique et d'autres pratiques de conservation seront certes très différentes selon les pays. Cependant, un programme pertinent comprendra certains des éléments suivants: un meilleur environnement incitatif, un dispositif de conseil technique efficace,

une meilleure intégration des activités agriculture-élevage, un niveau d'équipement plus élevé, une plus forte implication des organisations villageoises soutenue par un programme de recherche adéquat.

- La hausse relativement importante du prix au producteur au Bénin par rapport aux autres pays et la poursuite des pratiques extensives non durables montrent que le prix seul est insuffisant pour inciter à une intensification de la production. Cependant, l'intérêt de rendre le rapport prix des intrants/prix coton graine plus incitatif exige des efforts pour réduire les coûts des engrais. Pour ce faire, il s'agit d'abord d'examiner les effets potentiels des commandes groupées régionales d'une formule unique d'engrais et les achats des engrais mélangés en vrac. Si on estime qu'un système compétitif pourrait contribuer à un prix de revient inférieur, son bon fonctionnement demande au préalable le développement des compétences des nouveaux acteurs, un système de crédit fiable, et l'accès à l'information pour tous les acteurs. Des investissements à caractère public sont aussi indispensables pour développer un cadre juridique qui assure l'application des contrats et pour créer une structure étatique ou inter-professionnelle qui assure la coordination et le suivi des actions de protection phytosanitaire et de contrôle de qualité des intrants. Les expériences béninoises pourraient être instructives.
- Il sera aussi important d'évaluer la disponibilité en ressources humaines qualifiées des sociétés cotonnières ou d'autres services de développement pour participer à un dispositif de conseil et de gestion d'un programme de recapitalisation du sol.
- Une amélioration de la fertilité exige une plus grande application de fumure organique. Or la disponibilité accrue en fumure dépendra d'une production intensive d'élevage et des moyens de transport pour l'épandage. Le besoin d'équiper des exploitations non-équipées et celles ayant du matériel vétuste appelle à un examen de l'adéquation des politiques et des contraintes dans le domaine de l'importation du matériel agricole et de leur fabrication locale.
- Compte tenu de la nature de la propriété collective de la terre et, partant, du manque d'incitations individuelles à entreprendre des activités favorisant la fertilité à long terme du sol (sur des parcelles dont l'exploitation future n'est pas garantie), il se peut que les solutions soient à envisager dans une approche villageoise avec l'implication des organisations paysannes. Tout transfert de fonctions aux organisations de producteurs doit au préalable leur fournir la formation nécessaire pour assurer ces fonctions, surtout dans le domaine de la gestion des ressources communes. Un examen approfondi de ces questions s'impose dans le souci de créer un environnement institutionnel et juridique qui assure l'établissement et le respect de règles du jeu transparentes et acceptables pour tous les acteurs afin d'aboutir à une meilleure performance de ces structures. La création des structures décentralisées en cours dans certains pays aura certainement une grande influence sur cette évolution.
- L'intégration des analyses économiques dans le développement futur des paquets technologiques recommandés s'avère aussi important pour avoir une compréhension plus détaillée de la rentabilité et

l'opportunité des recommandations pour les agriculteurs en fonction d'économies d'échelle, de niveaux d'équipement et de situations alimentaires différents.

- **Financement des investissements productifs :**

**Les mesures proposées ci-dessus demanderont une plus grande mobilisation des ressources pour des fins d'investissement productif.** Le choix des investissements et des sources de financements sera fortement conditionnées par la forme de restructurations institutionnelles futures. Compte tenu de la rareté des ressources étatiques autres que celles générées par la filière d'une part et des parts importantes de la marge nette revenant aux sociétés cotonnières et aux états d'autre part, il est fort probable que l'autofinancement jouera un rôle décisif dans l'exécution de ces mesures.

**Le choix des investissements productifs doit être fait de telle sorte que les obstacles les plus contraignants à l'accroissement de la productivité de la filière soient prioritaires et que les acteurs qui y sont associés reçoivent les fonds nécessaires pour y faire face.** Cette approche demandera aussi bien une nouvelle répartition de la marge nette qu'une réorientation des utilisations des gains de la filière. Il importe de revoir les différentes utilisations des bénéfices dans le contexte des priorités d'investissement de la filière requis pour atteindre les objectifs de productivité et de durabilité à court et à long termes.

L'état, en tant que principal bénéficiaire ne doit pas perdre de vue en cherchant un équilibre délicat entre ses besoins de financements pour ses frais de fonctionnement (salaires des fonctionnaires), la couverture du service de la dette et d'autres investissements sectoriels que, sans ré-investissement productif dans la filière, l'on risque d'entamer sa compétitivité voire de tuer la poule aux oeufs d'or.

Si une part des investissements de productivité directement liés à la performance à court terme de la filière sera prise en charge par la filière, d'autres qui inscrivent leur impact dans le long terme devront être financés à partir de la marge brute et seront tributaires des résultats de la filière. Une plus grande part des bénéfices revenant à l'Etat pourrait être allouée à des investissements productifs (infrastructure routière, formation des acteurs, programme de re-capitalisation du sol). Ces coûts n'auraient pas à être supportés par la filière. Par exemple, en investissant dans l'infrastructure routière, la diminution des frais de transport pourrait favoriser une baisse des prix des intrants.

Le coût d'opportunité des fonds de stabilisation semble très élevé si l'on considère leur utilisation par le passé et les perspectives de leur efficacité dans le futur. Ces fonds pourraient-ils être mieux utilisés pour des investissements productifs? Ceci suppose l'existence de méthodes alternatives de gestion des risques de fluctuations du cours mondial.

#### **Gestion efficace des risques**

La probabilité des fluctuations futures du cours mondial et du taux de change nécessite une évaluation des mécanismes de gestion des risques. La hausse des exportations chinoises et la baisse de la demande des filateurs asiatiques au cours de 1998 ayant conduit à la baisse du cours mondial d'une part et la dépréciation du dollar par rapport au franc français d'autre part a diminué le prix de vente de la fibre de près de 200 francs C.F.A. soit 22% en moins de trois mois (9-11/1998). Cette évolution met, à nouveau, en lumière l'effet des fluctuations du cours mondial et du taux de change sur la compétitivité du coton de la zone franc. Elle appelle une réflexion sur le système de prix le plus approprié pour la filière.

- **Importance d'une stabilité du prix producteur:**

S'il est nécessaire d'augmenter le prix au producteur en période de hausse du prix de vente, les pertes enregistrées par les filières en 1991/92 et 1992/93 ont posé la question de l'opportunité de la flexibilité dans l'autre sens, i.e. de le faire baisser le cas échéant. Cependant, la stabilité du prix ou tout au moins un prix plancher garantissant la rentabilité relative de la culture au niveau producteur s'avèrent très importants pour le maintien d'un niveau constant de production et ainsi des conditions de rentabilisation des investissements pour tous les acteurs de la filière. Pour le court terme, une meilleure utilisation des marchés à termes pour la fibre et les devises présente un certain niveau de protection.

- **Politique du taux de change :**

L'évolution future du taux de change euro-dollar d'une part et le risque d'une dévaluation possible du yuan chinois, d'autre part - avec les conséquences en termes de gains de compétitivité, de hausse des exportations de fibre et ainsi de baisse du cours mondial - sont des scénarios utiles de réflexion sur le point mort actuel et futur du coton de la zone franc. Quelles sont les limites de la capacité de la filière à maintenir sa compétitivité future ? Les effets potentiels des fluctuations de ces deux facteurs, compte tenu de leur ampleur, ne risquent-ils pas de compromettre les gains de compétitivité futurs provenant des efforts d'amélioration de la productivité de la filière? Quelle est la meilleure politique de change du franc CFA - fixe, flexible - pour gérer les fluctuations des parités des monnaies et leurs effets sur la compétitivité des filières?

Bien que ce sujet dépasse le contexte de cette discussion, il pourrait être utile d'évaluer les expériences des autres pays producteurs de coton qui ont une organisation différente, une politique de change flexible et des systèmes de prix différents.

- **Diversification de l'économie :**

Enfin, indépendamment des politiques de prix et de change, à long terme, une économie plus diversifiée ne reposant pas seulement sur le coton mais favorisant le développement d'autres filières contribuerait à une réduction des risques des aléas aux économies.

**Le maintien de l'essor cotonnier et une croissance économique durable exigent que la filière ne se repose pas sur ses lauriers.** Les enjeux au niveau sectoriel et macro-économique sont si importants et les solutions potentielles aux problèmes de productivité inextricablement liés aux aspects techniques, politiques, institutionnels et financiers qu'il serait dangereux de les traiter en tant que de simples problèmes techniques. Leur solution demande une approche pro-active et l'implication de tous les acteurs dans leur conception, leur exécution et leur suivi.

## PRINCIPALES REFERENCES

- Biaou, Gauthier, Adam Ahanchede (1998). "Filière coton au Bénin: évolution de la production primaire suite à la dévaluation du franc CFA". FSA/UNB/INSAH.
- Diouf, Amadou (1998). "Impact de la dévaluation du franc CFA sur la productivité et la compétitivité du coton au Sénégal". UPA/ISRA/INSAH.
- Gouthon, Henri Jean-Claude (1998). "Collecte de données complémentaires sur le développement de la filière coton au Bénin". CNEX/INSAH.
- Kébé, Demba, Lamissa Diakité, Hamady Djouara (1998). "Impact de la dévaluation du FCFA sur la productivité, la rentabilité et les performances de la filière coton (Cas du Mali)". IER/INSAH.
- Tefft, James et al. (1998). "Filière coton africain dans la zone franc: Étude comparative régionale, rentabilité, revenu et contraintes". INSAH.
- Tiendrébogo, Yamsékré, Jean-Pierre Sawadogo, Kimseyinga Savadogo (1998). "Productivité et rentabilité du coton au Burkina Faso au lendemain de la dévaluation : performances et contraintes". CEDRES/INSAH.
- Yacoub, Abdelwahid, Mahamat Foye (1998). "Impact de la dévaluation du franc CFA sur la sécurité alimentaire au Tchad, Productivité et rentabilité du coton : Performances, contraintes et opportunités". DCPA/DPPASA/MDR/INSAH.

## AUTRES SOURCES

- Banque Mondiale  
CCIC  
CFDT  
CIRAD  
CMDT  
COTONTCHAD  
IFDC  
INSAH  
Michigan State University, Etats-Unis  
Ministère de la Coopération, France  
Ministère du Développement Rural, Bénin

La liste complète des références bibliographiques est disponible dans Tefft et al. (1998).